

MANDAT DE VENTE DE PARTS DE LA SCPI RENOVALYS 2

RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Souscripteur:
□ M. □ Mme □ Mlle
Nom : Nom de jeune fille :
Date de naissance : Dpt :
Adresse:
Code postal : _ Commune :
Situation de famille : 🗆 Marié(e) 🗆 Pacsé(e) 🗆 Célibataire 🗀 Divorcé(e) 🗀 Séparé(e) 🗀 Veuf(ve)
Régime matrimonial :
Résidence fiscale : 🗆 France 🗆 Pays de l'UE 🗆 Autre :
[Pour les sociétés] Raison sociale :
Adresse du siège social :
□ Conjoint □ Usufruitier □ Représentant légal □ Représentant de la personne morale / indivision
En cas d'indivision, la signature de tous les indivisaires est requise.
□ M. □ Mme □ Mlle
Nom :
Date de naissance : Dpt :
Adresse:
Code postal : _ _ Commune :
Situation de famille : 🗆 Marié(e) 🗆 Pacsé(e) 🗆 Célibataire 🗀 Divorcé(e) 🗀 Séparé(e) 🗀 Veuf(ve)
Régime matrimonial :
Résidence fiscale : 🗆 France 🗆 Pays de l'UE 🗆 Autre :

ORDRE DE VENTE

 Demande que soit inscrit au registre mon ordre de vente departs de la SCPI Renovalys 2 • Prix unitaire minimum : € par part (frais à la charge de l'acheteur),

• Soit un montant global de €. Le produit de la vente me sera versé par virement ou par chèque.

Accepte que mon ordre de vente puisse être exécuté partiellement : ☐ OUI ☐ NON

À défaut de précision, l'ordre pourra être exécuté partiellement. La durée de validité des ordres de vente est de douze mois, sauf annulation ou prorogation d'un maximum de douze mois sur demande expresse de l'associé. La perte de jouissance des parts cédées a lieu le premier jour du trimestre au cours duquel la transaction a été réalisée.

- Déclare :
 - Être informé que les titres objet de l'ordre de vente sont inaliénables pour une cession directe tant que mon ordre de vente sera inscrit sur le registre.
 - Me conformer à toutes les dispositions qu'impose la propriété desdites parts à l'égard de la société.
 - Avoir pris connaissance de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des statuts, du dernier rapport annuel et du dernier bulletin trimestriel d'information.
 - Être informé que la société ne garantit pas la revente des parts.
 - Avoir connaissance et me soumettre aux modalités de fonctionnement du marché secondaire
 - N'avoir fait l'objet d'aucun acte de démarchage préalable à mon offre d'achat.
- Donne mandat à la société de gestion ou au mandataire qui l'accepte, de procéder aux formalités et démarches nécessaires à la cession des parts de la SCPI Renovalys 2 dans les conditions ci-dessus, et notamment à l'enregistrement de la transaction auprès des services fiscaux.

Fait àle
Signature(s) précédée(s) de la mention : « Bon pour mandat »

Documents à joindre obligatoirement :

- Originaux des certificats de propriété de parts (ou d'une déclaration de perte mentionnant que les parts ne sont ni nanties ni en attente de cession).
- Si les parts ont été nanties, une mainlevée du nantissement
- RIB du compte sur lequel les fonds doivent vous être versés.

Documents à envoyer par courrier postal à la société de gestion *:

- Advenis Real Estate Investment Management 52 rue de Bassano 75008 Paris 01 78 09 88 34
- ou un intermédiaire habilité par la société de gestion qui les fera parvenir à celle-ci dans les meilleurs délais

Vous avez la possibilité de saisir directement la société de gestion pour toute information sur l'état du registre et les indicateurs valeurs de réalisation, dernier dividende annuel servi, dividende estimé. Retrouvez ces indicateurs dans les rapports annuels de vos SCPI sur le site : advenis-reim.com page « documentation ».

* Quelles que soient les modalités de transmission des ordres, le donneur d'ordre doit être en mesure de prouver la passation de son ordre et de s'assurer de sa réception par la société de gestion.